

ÉTAPE 1

O₂ OU PAS O₂?

L'AIR EST PRINCIPALEMENT COMPOSÉ DE :

78% azote

21% oxygène

1% autres gaz

O₂?

FILTRANT*

> 19,5 %



< 19,5 %



ISOLANT*

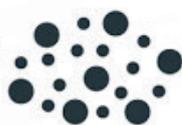
* Sauf pour :

- substance très dangereuse
- [C] > 2000x VLEP
- pas d'odeur

ÉTAPE 2

IDENTIFIER LE TYPE DE RISQUE

PARTICULES
AÉROSOLS



P



GAZ
VAPEURS



A

B

E

K

Hg

AÉROSOLS



Brouillard



Fumée



Poussière

VAPEURS



Vapeurs



Gaz

VLEP

VALEUR LIMITE D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

VME



VALEUR MOYENNE D'EXPOSITION

Limite moyenne d'exposition sur une période de 8 heures

VLECT



VALEUR LIMITE D'EXPOSITION COURT TERME

Ne doit pas excéder 15 minutes
Ne devrait pas se produire plus de 4 fois par jour avec au moins 60 minutes entre les expositions

ÉTAPE 3

CONCENTRATION

en ppm ou mg/m³

FFP1



P

FFP2



P

FFP3



P

DEMI MASQUE

P

A

B

E

K



FACTEUR DE PROTECTION x 50

MASQUE COMPLET

P

A

B

E

K

Hg



FACTEUR DE PROTECTION x 2000

< 2000 x VLEP

= SYSTÈME FILTRANT

FPN > $\frac{[C]}{VLEP}$

[Concentration]

> 2000 x VLEP

= SYSTÈME ISOLANT

FPN : Facteur de Protection Nominal correspond au niveau de protection testé en laboratoire
Le niveau du FPA, Facteur de Protection Assigné, peut être différent en fonctions des réglementations locales

V La valve apporte un meilleur confort. Elle facilite l'exhalation, diminue la teneur en CO₂, réduit la chaleur et l'humidité à l'intérieur du masque.



P Pliable horizontal.
B Pliable vertical.



FFP1
Niveau de protection du masque selon le pouvoir de filtration du média filtrant.
Filtering Facepiece Particles = Pièce Faciale Filtrante contre les Particules.



NR Non-Réutilisable. Le masque ne doit pas être utilisé plus de 8h.

N° du laboratoire de contrôle qualité.

Notice d'utilisation à l'intérieur du packaging.

Code couleur filtre

Normes

D Test optionnel de la norme EN149:2001 + A1:2009 de colmatage à la poussière de Dolomite. Ce test indique que le masque a une résistance accrue au colmatage : Confort respiratoire prolongé.

W Protection contre les odeurs gênantes.



Condition de stockage

Date de péremption (AAAA/MM)

► FILTRE GAZ ET VAPEURS

Chaque galette ou cartouche est identifiée par un code couleur.

TYPE	PROTECTION	GAZ ET VAPEURS
A	Contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est > à 65°C	Alcool, acide acétique, ether, hexane, toluène, xylène, white spirit, thiophenol...*
AX	Contre les gaz et vapeurs organiques dont le point d'ébullition est ≤ à 65°C	Acétone, acétaldéhyde, ether éthylique, butane, méthanol, trichlorométhane...*
B	Contre les gaz et vapeurs inorganiques	Chlore, dioxyde de chlore, fluor, formaldéhyde, phosphine...*
E	Contre le dioxyde de soufre et certains gaz et vapeurs acides	Dioxyde de soufre...*
K	Contre l'ammoniac et certains dérivés aminés	Ammoniac, éthylamine, méthylamine...*
Hg	Protection contre les vapeurs de mercure	Mercure et composés de mercure*

CLASSE D'ABSORPTION DES FILTRES POUR GAZ ET VAPEURS

Classe 1	Filtre à faible capacité (concentration de polluant < à 0,1% ou 1 000 ppm).
Classe 2	Filtre à capacité moyenne (concentration de polluant < à 0,5% ou 5 000 ppm).
Classe 3	Filtre à forte capacité (concentration de polluant < à 1% ou 10 000 ppm).
ppm	Concentration en parties par million.

► FILTRE PARTICULES/AEROSOLS

TYPE	PROTECTION	PARTICULES
P1	Protection contre les poussières non toxiques et/ou les aérosols à base aqueuse	Poussière de ciment, Farine, Carbonate de calcium (craie), Graphite, Coton, Béton...*
P2	Protection contre les aérosols solides et/ou liquides faiblement toxiques ou irritants	Bois tendre non traité, Meulage, Découpage, Soudage, Fraisage, Charbon, Fibre de verre, Fibre minérale, Graphite, Pesticide en poudre...*
P3	Protection contre les aérosols solides et/ou liquides indiqués toxiques	Amiante (sans manipulation), Pesticide en poudre, Agents biologiques, Poudre pharmaceutique, Bois traité, Bois durs (exotique), Chrome, Chaux, Plomb, Graphite...* Manganese, Kaolin, Hydroxyde de sodium (soude caustique), Quartz, Silice...*